



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 20 80

Le Puy-en-Velay, le 12 juin 2023

ELEVES DE 6ème, 5ème, 4ème

Madame, Monsieur, Chers parents,

En raison du Brevet des Collèges, les élèves seront en vacances à partir du **jeudi 22 juin à 17h**. Les professeurs sont convoqués pour la surveillance et la correction des épreuves. Dans un souci d'éducation, les enfants doivent comprendre que le monde de l'école, comme celui du travail, a des règles d'assiduité. La présence de chacun est donc obligatoire jusqu'à cette date.

Pour terminer l'année, tous les collégiens assisteront au spectacle préparé par les élèves de Sixième le jeudi 22 juin après-midi. Nous demandons aux élèves d'avoir une tenue correcte ce jour-là : les élèves maquillés ou déguisés ne seront pas admis au Collège ; de plus, dans un souci de sécurité, nous ne voulons pas qu'ils apportent des bombes pour se colorer les cheveux, ni des pétards ou autres farces et attrapes.

Après la sortie, des débordements ont pu être constatés par le passé dans les rues et sur différentes places (jeux d'eau dans les fontaines municipales, jets de farine et d'œufs). Des repas de classe sont parfois improvisés sur la pause méridienne ou le soir. Nous tenons à préciser que l'Etablissement n'encourage aucune de ces pratiques. Nous appelons les parents à la plus grande vigilance et nous rappelons que toute autorisation accordée par les familles place les enfants sous leur responsabilité.

Nous comptons sur la compréhension et la collaboration des familles.

Nous souhaitons un très bon été à chacune de vos familles et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à nos respectueuses salutations.

La Direction et l'Equipe Educative

COUPON REPONSE A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL LE JUIN 2023

- Je soussigné confirme avoir pris connaissance des informations.

- J'autorise mon fils/ma fille scolarisé(e) en classe de^{ème} à quitter

l'établissement à 17h le jeudi 22 juin 2023

- Je souhaite que mon fils/ma fille scolarisé(e) en classe de^{ème} reste dans l'établissement

jusqu'à 17h50 le jeudi 22 juin 2023

cocher la réponse choisie

Signature des parents :